

ies ou comment des citoyens coopèrent pour un développement
économique solidaire



En 1998, des citoyens de Ramonville et de Toulouse en Midi-Pyrénées mettent en commun leur épargne pour constituer un fonds au service de la création d'emplois, notamment à destination des personnes les plus défavorisées. S'inspirant du modèle d'[Autonomie et Solidarité](#) dans le Nord-Pas-de-Calais, ils créent [Initiatives pour une économie solidaire \(iés\)](#), une société anonyme coopérative de capital risque à capital variable. En janvier 2010, iés se transforme en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Rencontre avec Bruno Langlet, président de la SCIC iés.

Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne iés ?

Les personnes qui souhaitent épargner avec nous prennent des actions et entrent ainsi au capital de iés. Chaque part est vendue 76 euros. Les épargnants deviennent ainsi coopérateurs de la SCIC de capital risque qui mise sur l'humain. L'argent collecté est totalement investi dans des entreprises régionales respectant nos valeurs centrées sur le respect de l'homme et de son environnement. iés prend une participation, toujours minoritaire, dans le capital de l'entreprise en création ou en développement. Cet investissement est complétée par un prêt en compte courant d'associés. Nous assurons un suivi et un accompagnement des structures financées pendant cinq ans. Tout ce travail est mené par des groupes bénévoles répartis sur le territoire de Midi-Pyrénées (Tarn, Rodez, Tarbes, Toulouse). Aujourd'hui, nous disposons d'une seule permanente dont le poste est financé par des aides extérieures et des prestations. Nous tenons à ce que toute l'épargne collectée aille aux porteurs de projets et aux entreprises.

Pourquoi s'être transformé en SCIC ?



Le principe démocratique « une personne, une voix » nous tient à cœur, comme l'idée d'être une institution financière portée par des citoyens. Aujourd'hui, 65 % des 580 sociétaires ont moins de cinq actions. Mais nous souhaitons aussi impliquer des partenaires plus largement dans le fonctionnement de la structure. Le passage en SCIC nous permet d'ouvrir les portes à des collectivités locales et y compris de les faire participer à la gouvernance. En effet, sous le statut de SA coopérative, seules des régions peuvent rentrer au capital grâce à leurs prérogatives en terme de développement économique. Avec le statut SCIC, toutes les collectivités qui manifestaient leur intérêt pour notre action vont pouvoir nous rejoindre. La région Midi-Pyrénées et la Communauté de communes du Rabastinois, dans le Tarn sont déjà sociétaires et d'autres collectivités devraient prochainement prendre des parts. Mais la SCIC nous permet aussi d'accueillir des associations, des comités d'entreprises, des coopératives d'emploi, des organismes financiers et les entreprises que nous avons

soutenues...

Quel bilan tirez-vous de l'action d'ies après 12 ans d'existence ?

Nous avons financé et accompagné 40 entreprises depuis 1998 avec quelques échecs mais surtout de belles réussites. Je pense, par exemple, à la [SCIC Websourd](#) qui a pour objet de favoriser l'accessibilité des sourds à l'information et à la citoyenneté grâce aux nouvelles technologies de l'information. En 2009, nous avons investi 128 000 euros dans une dizaine d'entreprises. Mais au-delà des chiffres, nous sommes fiers de participer à cette aventure qui montre que l'économie solidaire est partie intégrante de l'économie nationale qu'elle est capable de s'intégrer à la vie économique « normale » tout respectant l'homme et son environnement. C'est aussi la démonstration qu'il est possible de mobiliser un nombre important de citoyens et de partenaires pour développer la finance de proximité, bien loin des turbulences de la spéculation.

[Pour en savoir plus sur ies.](#)

Contact Initiatives pour une économie solidaire (ies) :

Tel : 05 61 75 12 97

Mail : permanence@ies.coop



Site : www.ies.coop



« Nous soutenons Initiatives pour économie solidaire depuis plus de 5 ans. Il s'agissait d'apporter un soutien à un outil de financement citoyen qui complète parfaitement les interventions que peut mener la Région pour favo-

riser l'émergence de projets ESS innovants. Le passage en Scic est une réelle opportunité pour associer d'autres collectivités locales et ainsi renforcer le rôle d'ies dans le développement local des territoires de Midi-Pyrénées. Iés est une vraie réussite, ils accompagnent de beaux projets sans esbrouffe et démontrent ainsi que l'ESS n'est pas à la marge de l'économie. »

*Marie-Pierre Vieu, Vice-présidente
de la Région Midi-Pyrénées*



Portfolio



© 2010 Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire - conception : [insite](#)